



TITULAIRES SUR ZONE DE REMPLACEMENT

Remplacements, conditions de travail : non aux dégradations ! Oui à un service public efficace !

Le remplacement est un besoin permanent du service public d'éducation, dont la continuité doit être assurée par des personnels titulaires (TZR : titulaires sur zone de remplacement).

La situation faite actuellement aux TZR est inacceptable :

1. Conditions de travail :

- élargissement des zones, affectations hors zone, hors discipline, hors statut, multiplication des services sur plusieurs établissements, non-prise en compte du forfait « association sportive » en EPS... ;
- accentuation des pressions de l'administration ;
- pénibilité accrue dans l'exercice du métier, avec les répercussions sur la carrière et la vie personnelle (transports, logement...).

2. Mutations et affectations :

- à l'inter, « gel » des bonifications acquises avant 2004, suppression programmée pour 2008 ;
- à l'intra, suppression des bonifications spécifiques dans nombre d'académies, contrairement à la demande générale ;

3. Sur le plan financier :

- restrictions effectuées par les rectorats sur le versement des indemnités et des frais de déplacement.

Pour un service public de qualité, nous exigeons :

- **la création des postes en établissement, en nombre suffisant ;**
- **des affectations dans la zone, respectant la qualification et la discipline de recrutement, dans des conditions permettant le plein exercice de notre métier ;**
- **le rétablissement des bonifications TZR pour le mouvement inter et intra ;**
- **la pleine et juste indemnisation des missions de remplacement.**

NOM	Prénom	Établissement, académie	Signature

Individuellement ou collectivement, signez, faites signer, diffusez massivement cette pétition

Signatures en ligne sur nos sites Internet

www.snes.edu • www.snepfsu.net • www.snuep.com

Retourner les pétitions signées à :



76, rue des Rondeaux, 75020 Paris



12, rue Cabanis, 75014 Paris



46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13